La FNEC-FP FO 53, la FSU 53, et la FCPE 53 refusent de siéger au conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du mardi 10 novembre 2026.

Depuis septembre, la jeunesse se mobilise pour son avenir et de meilleures conditions d'études. Ses revendications rejoignent celles que les personnels de l'éducation nationale portent depuis des années pour défendre l'École publique et les services publics. Les manifestations des 17, 24 octobre et 31 octobre, les grèves et manifestations du 29 septembre et du 5 novembre, notamment à Laval, ont exprimé une colère et surtout une détermination à obtenir des réponses immédiates aux revendications.

Sous la pression de la mobilisation, le gouvernement a annoncé l'annulation des 836 suppressions de postes prévues dans le second degré. Ce premier recul démontre que la mobilisation peut contraindre le gouvernement à revenir sur ses décisions. Pour autant, nous revendiquons l'abandon de toutes les suppressions de postes, notamment dans le premier degré. Au-delà, les besoins imposent des créations de postes dans tous les métiers de l'Éducation nationale.

Dans les écoles et les établissements de la Mayenne, la situation est tendue : classes parfois surchargées, personnels non remplacés, manque d'AESH, de personnels de santé et sociaux, de PsyEN, de personnels administratifs et techniques. La précarité, la surcharge de travail et l'épuisement fragilisent les équipes et dégradent les conditions d'accueil et d'enseignement. Les élèves en situation de handicap et leurs familles subissent particulièrement l'insuffisance des moyens d'accompagnement et le manque de places dans les établissements spécialisés génère maltraitance et culpabilisation.

Les annonces concernant les effectifs des classes, les places dans l'enseignement supérieur ou les recrutements doivent se traduire par des moyens effectifs. Des mesures différées à 2027 ou 2028 ne répondent pas à l'urgence. Les discussions annoncées sur les carrières ne remplacent pas une augmentation générale des salaires, qui passe notamment par la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice.

Les personnels, les jeunes et les familles attendent des changements concrets. La poursuite de l'austérité est incompatible avec leurs revendications et avec les besoins des services publics. Nous demandons l'abandon des suppressions de postes, les recrutements nécessaires et les moyens permettant de garantir à chaque élève de bonnes conditions de scolarisation et aux personnels des conditions de travail et de rémunération dignes.

Nous réaffirmons également notre attachement aux libertés de manifester et d'exprimer ses revendications. Dans le contexte des mobilisations actuelles, les pressions, les intimidations, la répression et les sanctions à l'encontre des jeunes mobilisés sont inacceptables. À une jeunesse qui défend son droit aux études et son avenir, les pouvoirs publics doivent apporter des réponses, pas opposer la brutalité.

Dans cette situation, ce CDEN ne peut pas se tenir comme si de rien n'était. Notre décision de ne pas y siéger est un signal d'alerte commun, notre colère est immense : nous refusons que la tenue des instances masque l'absence de réponses à la hauteur des revendications exprimées dans les écoles, les établissements et dans la rue.

Nous réaffirmons notre soutien aux mobilisations de la jeunesse, des personnels et des salariés. Les annonces obtenues doivent être suivies d'effets et ne sauraient solder les revendications. Nos organisations restent pleinement mobilisées pour les faire aboutir.

La préfète, le directeur académique et le recteur doivent entendre cette colère et porter ces exigences auprès du gouvernement. Nous attendons des réponses concrètes et immédiates.

*À Laval, le 10 novembre 2026*